



## "Avenant 11 à la Convention Nationale des Transporteurs Sanitaires : Impacts des évolutions tarifaires et réglementaires pour les établissements de santé"

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

1. Expliquer les principaux éléments de l'avenant 11 (augmentation des tarifs, incitation au transport partagé...) et le contexte dans lequel ces évolutions réglementaires et tarifaires s'inscrivent
2. Identifier les actions prioritaires à mettre en place pour répondre aux impacts de ces évolutions sur son établissement

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Rappel des réformes mises en œuvre depuis 2018 et jusque l'avenant 11, notamment l'article 80 (LFSS 2018) et les décrets associés, l'avenant 10 à la convention nationale des transporteurs sanitaires privés et leurs impacts pour les établissements de santé
- Présentation des principaux éléments de l'avenant 11 mis en application à partir du 6 novembre 2023
- Identification des impacts de cet avenant pour l'établissement
- Lister les 3 principales actions à mettre en œuvre pour répondre à ces impacts

*MÉTHODES PÉDAGOGIQUES UTILISÉES : Expositive/ Participative/Active*

### PUBLIC CIBLE

Personnel en charge du suivi des marchés publics transports sanitaires et de la facturation des prestations associées  
Groupe de 10 apprenants maximum par journée

### PRÉREQUIS

→ **Profil des apprenants :**

Au moins une personne intervenant pour la cellule des marchés publics de l'établissement, et au moins une personne du service facturation

→ **Techniques :**

1 poste informatique par apprenant,

1 salle permettant d'accueillir les participants dans le respect des conditions sanitaires « Covid » et permettant l'accueil d'apprenants en situation de handicap ;

Locaux équipés d'un vidéoprojecteur et d'un PaperBoard ou un tableau blanc

### MODALITES D'ÉVALUATION

1\_ Des évaluations en cours de formation

2\_ Réponses individuelles à un questionnaire en ligne sur les compétences acquises lors de l'action de formation

3\_ Questionnaire de satisfaction à chaud

4\_ Questionnaire de transfert de compétences 3 mois après l'action de formation

### DURÉE, LIEU & TARIFS

→ 5h

intra établissement, en présentiel

Entre 1395,00 et 1 895,00 € HT

ATTESTATION DE  
FORMATION  
DÉLIVRÉE À  
CHAQUE  
STAGIAIRE